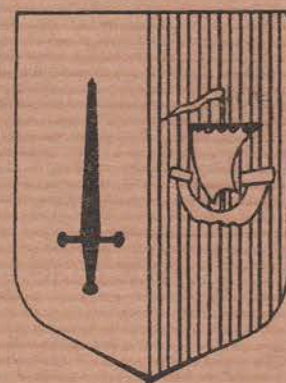
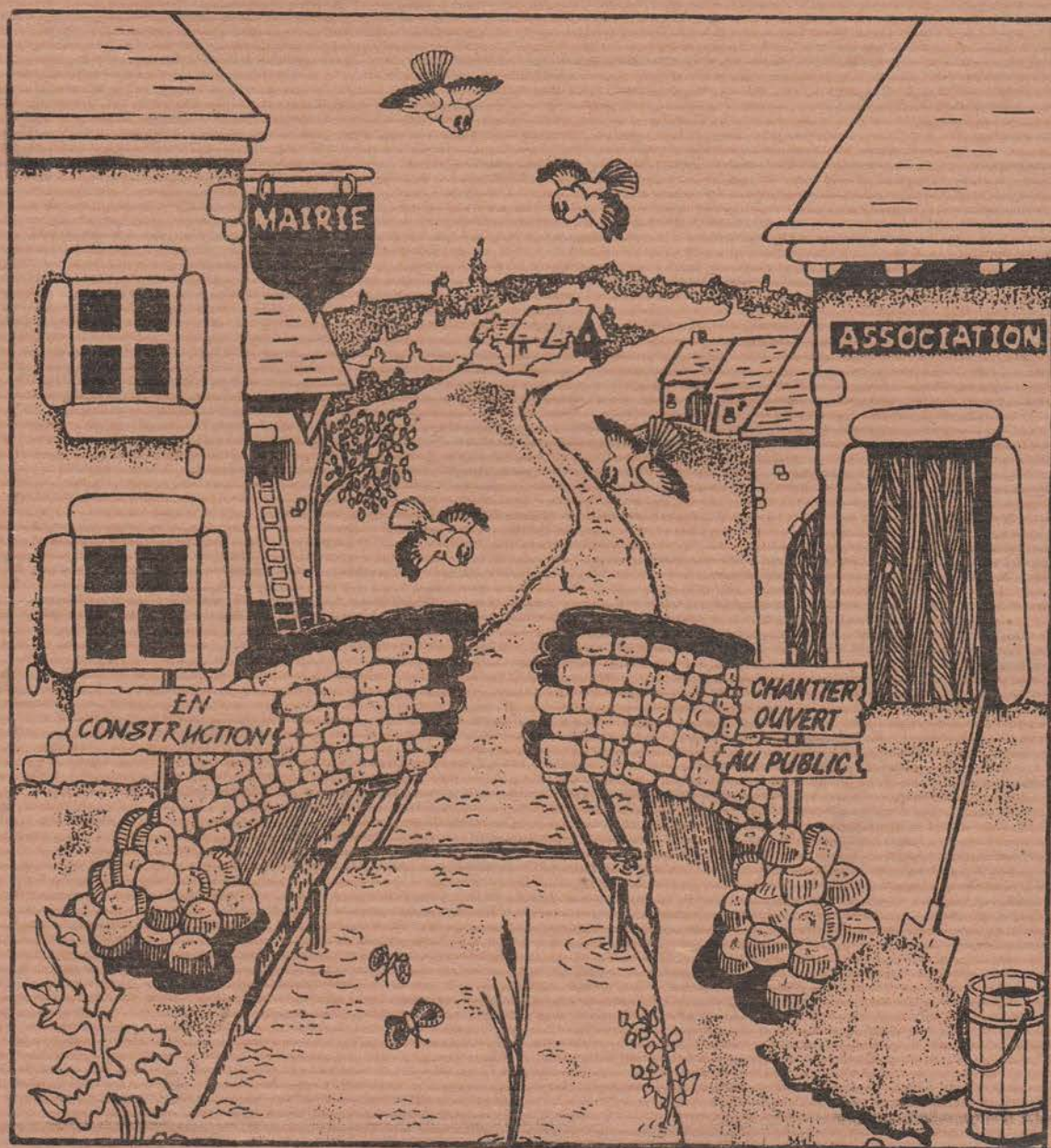


An Nor Digor

n°1



BULLETIN
COMMUNAL
et ASSOCIATIF
de GUIMAEC

SOMM

COMITE de REDACTION

Henri-Noël
CHOLLET

Claude
NERRIEC

Jean-Claude
THILLOY

Alain
TROADEC

Bernard
CABON

Jeanine
Le SCOUR

Henri
CABIOCH

André
HURUGUEN

Jean-François
MASSON

Conception
Réalisation
Impression

U.L.A.M.I.R.
Trégor Ouest
98.67.51.54

L A C O M M U N E

Conseil municipal de jeunes : à la rentrée scolaire, l'équipe municipale à l'intention de mettre en place un Conseil Municipal de jeunes

Le budget : Coup d'œil sur les grandes lignes

Ordures ménagères : Fréquences de ramassage et coût à l'étude ...

Ecole : vers de nouveaux horizons!

La garderie : fortement demandée par les parents, elle est ouverte depuis plus de 7 mois

A C T I O N S

Le musée, une façon sympathique de se remémorer la vie d'antan. Ouvert toute la saison estivale, il est une source d'information accessible à tous.

Le patrimoine : mieux connaître son environnement, les richesses architecturales et historique qui son autour de soi, telle est l'entreprise amorcée par un groupe de passionnés.

A S S O C I A T I O N S

Le Foyer Rural - Les Amis du Moulin de Trobodec

A.C.P.G. - C.A.T.M. - A.S Guimaëc

Société de Chasse - Lutte Bretonne

Collectif Cantonal d'aide à la Roumanie

MAIRIE

Le mot du maire

Voici le premier numéro de "An Nor Digor". Ce bulletin à la fois communal et associatif porte le même nom que notre salle communale.

Comme elle, il peut être un point de rassemblement des habitants de notre commune. Nous envisageons de faire paraître ce bulletin deux fois par an : une fois au début de l'été et une fois en Décembre.

Que pourra t-on y trouver?

Des articles sur la vie de la commune, sur le fonctionnement des associations, les projets, les dates des fêtes et enfin des éléments de l'histoire locale et du patrimoine.

"An Nor Digor" n'a pas la prétention de traiter tous les sujets à la fois mais seulement d'en approfondir quelques uns dans chaque numéro. Il vous est distribué gratuitement. Si vous ne l'avez pas reçu, réclamez le à la mairie.

Bonne lecture!

B. Cabon

CONSEIL MUNICIPAL

la parole aux jeunes ...

A la
rentrée
scolaire la
commune a
l'intention
de mettre
en place un
Conseil
Municipal
de Jeunes.

P.4

UN CONSEIL DE JEUNES A GUIMAEK - POURQUOI ?

En 1979, le premier a été créé à SCHILTIGHEIM, dans la banlieue de Strasbourg.

Depuis, plus de 300 communes en France ont suivi cet exemple, et ces conseils de jeunes reçoivent un accueil favorable auprès des communes, du grand public, des médias, mais surtout auprès des jeunes. Ils sont le lieu privilégié de l'apprentissage de la démocratie et ils permettent aux jeunes de participer à la "Chose publique" et peut-être aussi de mieux les préparer à devenir des citoyens actifs dans leur commune.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Faire passer les enfants du stade de consommateurs au stade d'acteurs et de partenaires de la commune.
- Leur apprendre à discuter ensemble avant de donner un avis ou de prendre une décision, les rendre responsables par rapport à la commune.
- Etre une force de propositions pour le Conseil des adultes, "les enfants voient ce que l'on ne voit pas", ils ont des besoins et des envies qu'ils pourront clairement exprimer.
- Permettre aux jeunes de mieux connaître l'organisation, l'administration et l'histoire de leur village,



ainsi que le rôle et la compétence des élus à tous niveaux.

COMPOSITION ET DUREE DU MANDAT

Il serait illusoire de considérer les jeunes sans tenir compte des différences d'âge, mais puisqu'il faut une certaine homogénéité pour un bon fonctionnement et, à l'étude des expériences dans les autres communes, il semble que l'on pourrait retenir les élèves des CM1, CM2, 6ème, 5ème, le nombre de conseillers jeunes. Le mieux adapté par rapport au nombre d'électeurs dans cette tranche d'âge semble être 9, et la durée du mandat 2 ans.

DEROULEMENT DES ELECTIONS

Les jeunes désirant être candidats viendront retirer une déclaration de candidature à l'école ou à la mairie à partir du 11 septembre et elle devra être ramenée pour le 21 septembre au plus tard.

Les élections se dérouleront selon le mode normal à la mairie les 29 septembre et 6 octobre de 15h à 17h, puis le dépouillement en présence de toutes les personnes qui le désirent.

Voilà le projet rapidement résumé, la commune souhaite que les jeunes concernés et leurs parents s'intéressent à ce Conseil de Jeunes et qu'ils soit une REUSSITE.

BUDGET:

coup d'œil sur les grandes lignes ...



Section de fonctionnement⁽¹⁾

Dépenses : 2 439.958 frs

dont :

- Frais de personnel :	7000.00 frs
- Participations intercommunales ou départementales :	392.257 frs
- Frais financiers (intérêts des emprunts)	225.223 frs
- Prélèvements pour investissements (autofinancement) :	658.178 frs

Recettes : 2 439.958 frs

dont :

- Contributions directes :	1 250.982 frs
- Dotations reçues de l'Etat :	787.123 frs
- Produit de l'Exploitation :	130.000 frs

Section d'investissement

Dépenses : 1 700.521 frs

dont :

- Travaux de bâtiment et de génie civil (routes et travaux divers - Bâtiment poste Bibliothèque - Chemins ruraux Vallée de Trobodec)	1 281.815 frs
- Remboursement des emprunts :	191.323 frs
- Acquisition des biens (terrains et matériels) :	189.400 frs

Recettes : 1 700.321 frs

dont :

- Prélèvements sur recettes de fonctionnement :	658.178 frs
- Subventions	634.789 frs
- Emprunts :	240.000 frs

(1) Dans un souci de clarté seules les sommes principales sont portées ici.

P5

ORDURES MENAGERES: êtes-vous satisfait du service?

Actuellement la fréquence de ramassage des ordures ménagères sur la commune de Guimaëc est d'un passage par quinzaine, sauf en juillet et août ainsi que pour Noël et Pâques où elle est d'un passage par semaine.

rait prendre en compte le salaire des employés communaux afin que les contribuables non desservis n'aient pas à participer pour ceux qui sont desservis.

Il n'est pas envisagé d'allonger les circuits de manière significative. Les conséquences sur les coûts de ramassage et donc sur la redevance seraient très importantes.

Un collecteur de verres sera in-

stallé près du cimetière. Déposer-y vos verres, ils serviront à la recherche contre le cancer. Attention : pas de vaisselle (faïence, porcelaine...) autre que du verre.

Une "déchetterie" recevant les déchets encombrants et non dégradables est en projet à la décharge de Penn Ar Stang.

Elle serait ouverte sous certaines conditions au public.

*Le présent coupon
est à déposer
dans une urne
à la mairie
avant le 31 août 1990.*



Le coût actuel est de 180 Frs par an. Ce prix correspond aux frais de camion, à la mise en décharge et au paiement du chauffeur. Le salaire des employés communaux suivant la benne n'est pas pris en compte.

Une augmentation de la fréquence, si elle était décidée, pour-

- (1) Si le service vous convient dans son fonctionnement actuel, il faut aussi le faire savoir!
- (2) Ce questionnaire n'est pas anonyme. C'est afin de situer Géographiquement la demande sur la commune et, le cas échéant, de s'y adapter.

ECOLE : vers d'autres horizons!

Cette année les élèves du CE et du CM ont établi une correspondance avec leurs homologues de St André et Auberives en Royans, deux villages voisins situés en Isère aux portes du Parc National du Vercors.

Ils ont reçu leurs correspondants du 9 au 16 Mai et leur ont fait découvrir la région : Beg an Fry, les viviers de Plougasnou, l'aquarium de Roscoff, l'île de Batz, le planétarium, le rûdome et le village gaulois de Pleumeur-Bodou.

Les hôtes ont aussi pu s'initier à

P6

la lutte bretonne, à la danse bretonne, au kayak de mer, au tir à l'arc et à l'escalade, sans oublier la visite du musée Guimaëcois.

Du 20 au 27 Juin, les petits Guimaëcois vont découvrir le Vercors :

Visite de la grotte de Choranche, du

gouffre du Bouvier, du barrage et de l'usine électrique de Bournillon, du site préhistorique de Vassieux, du jardin ferroviaire de Chotte, du musée des automates de Lans en Vercors, de la maison des montagnes d'Autrans, de la tuilerie de St Just de Claix, découverte de

la faune et flore du Vercors, initiation au cheval, au V.T.T. et à l'escalade.

Un jumelage entre Guimaëc et Auberives en Royans est à l'étude.

LA GARDERIE : un service très demandé ...

Suite à une forte demande des parents d'élèves, une garderie s'est ouverte à l'école le 13 novembre 1989.

Depuis cette date le nombre d'enfants la fréquentant n'a cessé de croître pour atteindre actuellement 35 (en moyenne 6 enfants le matin, et 8 le soir).

La garderie ouvre le matin à 7 heures jusqu'à 8H50 et le soir de 16H30 à 19H. Elle fonctionne également le samedi matin.

Sandrine Le Mat, la jeune animatrice organise différentes activités : jeux collectifs, activités manuelles (masque de plâtre, collier de perles de papier, mobiles, sable coloré...), jeux éducatifs (puzzles, legos...). Le soir après le goûter collectif, elle veille à ce que les plus grands fassent leur travail scolaire.

La garderie, étant devenue un service indispensable pour beaucoup de familles, sera maintenue à la rentrée prochaine.

BILAN FINANCIER GARDERIE

DEBIT			CREDIT	
Salaires	novembre	1 079,29frs	Familles	novembre 808frs
	décembre	1 177,41frs		décembre 1 781frs
	Janvier	1 568,13frs		Janvier 1 229frs
	Février	1 079,29frs		Février 769frs
	Mars	1 722,96frs		Mars 1 943frs
	Avril	1 152,88frs		Avril 1 167frs
	Mai	1 667,99frs		Mai 1 751frs
Matériel		3 567,79frs	Subventions Mairie	3 000frs
Boulangerie		335,10frs	Amicale	3 139,89frs
ASSEDIC 1er Trim		195,00frs	Souscription	3 119,00frs
2ème Trim		638,00frs	don	171,40frs
URSSAF 1er Trim		1 234,00frs		
2ème Trim		2 291,00frs		
TOTAL		17 677,95frs	TOTAL	18 869,29frs

Reste dû : salaire juin
ASSEDIC 3è Trimestre
URSSAF 3è Trimestre

Reste à avoir : Familles Juin

Tarifs de la garderie à la rentrée 90

Matin : 7 Frs et 3 Frs
à partir de 8H15mn

Soir : 10 Frs jusqu'à 17H30,
15 Frs au delà.

PATRIMOINE:

monuments & sites locaux à l'étude ...

R - E - T - R - O

Suite à la délibération du Conseil Municipal
Session ordinaire -année 90-

ARRETE DE Mr LE MAIRE

Article 1^{er} -- La récolte de goémon de rive sur le littoral de la commune commencera le Jeudi 6 Mars prochain et finira le 5 Avril suivant

Article 2^e -- Tous les habitants de la commune et les personnes qui, à un titre quelconque, y cultivent des terres, peuvent couper et ramasser le goémon.

Article 3^e -- Le goémon coupé à chaque marée devra être transporté au-dessus du niveau de la pleine mer; il ne pourra être mouillé sur la grève.

Cet arrêté a été pris en ...
1890

- "Mouiller le goémon", c'était le laisser en tas sur la grève, tas surmonté d'un caillou, signe de propriété.

Au cours du XIX^e siècle, les ménages qui n'avaient pas de charrette pouvaient se mettre à 4 maximum pour ramasser le goémon "au panier".

- Les ménages disposant d'une charrette pouvaient venir à 14.

- Les charrettes n'avaient pas le droit de descendre sur la grève.

- Le Conseil Municipal de l'époque était composé de

M. E. Bergevin, maire,
Clech adjoint,
Le Borgne, Cabon, Etien,
Jacob, Bohec, Lavalou,
Hamon, Coroner,
A. Tocquer, de Mauduit,
Cars, Tanguy, T. Tocquer,
Th. Tocquer.

Depuis quelques mois, une étude est conduite à Guimaëc et dans 7 autres communes.

Il s'agit, par des relevés précis, de répertorier et d'étudier le patrimoine bâti antérieur à 1850 dans son évolution.

Les recherches sont menées sous la direction de Mr Fons de Kort, éminent spécialiste en la matière.

Sont actuellement bien avancés

- une carte des moulins actuels ou disparus,
- les relevés de 5 types d'habitations,
- les relevés des blasons encore visibles, chapelles et croix.

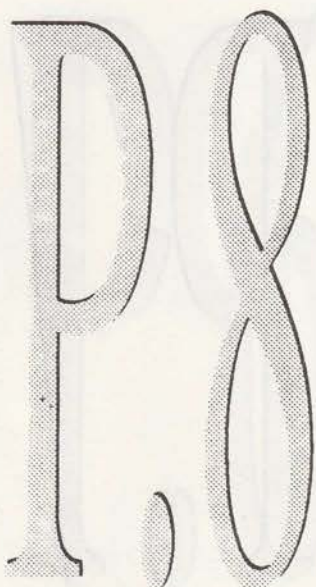
Si vous possédez une construction qui vous semble particulièrement intéressante, de vieux papiers de famille, de très vieux meubles datés et autres documents liés au patrimoine, aidez la recherche entreprise en les signalant à :

Mme Françoise Dirou :
98.67.55.08

Mlle Marie-Claude Roilette :
98.67.42.26

Mr Claude NERRIEC :
98.67.66.35

Un exemple du travail entrepris :
petit bâtiment à pignon creusé de niches à ruches.-----



ACTIONS

Guimarc - "Nanguy"

Fait le 30 mai 1990

Murs schistes Appareillage régulière en niveau

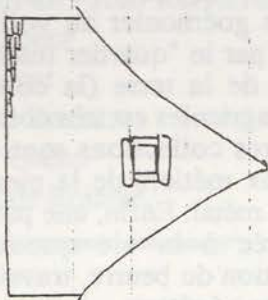
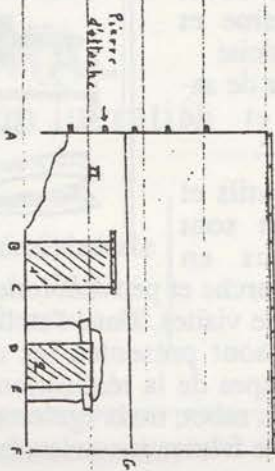
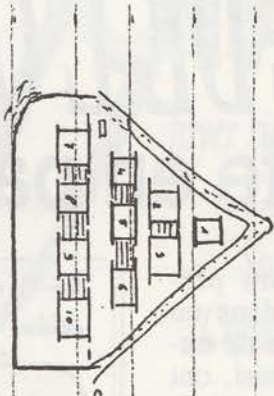
Mortier ancien glaise

Ardoises de Locquais

Pas de chaînages

Pente toit $> 45^\circ$

Épaisseur murs 66 cm, soit 2 pieds



Façade 2 pleine

AB $\rightarrow$ 4,60 m

BC $\rightarrow$ 1,48 m

Alvéoles 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10

H 46 cm Prof. 46 cm l 58 cm d 61 cm

largeur pierres entre alvéoles 33 cm

5 $\rightarrow$ ouverture totale du mur

AB $\rightarrow$ 1,59 m BC $\rightarrow$ 0,89 m

CD $\rightarrow$ 0,73 m DE $\rightarrow$ 0,74 m

EF $\rightarrow$ 1,17 m FG $\rightarrow$ 1,73 m

Hauteur porte 1 1,43 m

" 2 1,24 m

Ouverture $\approx$ 35 cm

□ ciment

▣ bois

MUSEE RURAL DE L'OUTIL:

une expo vivante en pays trégorrois!

Savez-vous ce qu'est un "bec-d'âne", avez-vous déjà utilisé un "wabstringue", une "bisaiguë", vous souvenez-vous du "pick keuned", du "karr neza"?

Venez retrouver ou découvrir tous ces objets au "Musée rural de l'outil et des traditions populaires" de Guimaëc.

C'est l'Association pour la Promotion des Arts et des Traditions du Trégor qui, avec le concours de la commune de Guimaëc a réuni cette collection d'outils anciens et mis en place le musée.

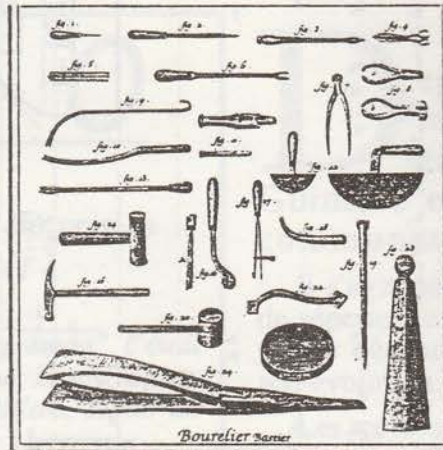
Toutefois, les responsables de l'association se refusent à présenter une exposition d'outils figée : les outils ont été et restent des instruments de travail, ils doivent

donc être présentés dans un contexte de travail. Ainsi, ont été reconstitués avec un souci de réalisme et d'authenticité un atelier de sabotier et de bourrelier.

Les outils et machines sont maintenus en état de marche et peuvent fonctionner lors de visites. Dans l'atelier du sabotier sont présentés les différentes étapes de la réalisation manuelles du sabot, mais également le procédé de fabrication mécanisé.

Dans d'autres salles du musée, vous découvrirez les métiers de la mer (du goémonier au voilier, en passant par le "quartier maître calfat") et de la terre (la collection d'outils agricoles est très complète). Les autres collections sont consacrées aux métiers de la pierre, du bois, du métal. Enfin, une partie est consacrée à la vie quotidienne (fabrication du beurre, travail de la laine, des végétaux ...)

Pour plusieurs corps de métiers des animations et démonstrations d'artisans sont mises en place pendant toute la saison d'été : ébénisterie, restauration de mobilier, poterie, tournage, rempaillage-cannage de chaises, sculpture, tissage ... Les visiteurs pourront découvrir les gestes propres à chaque métier et se renseigner directement auprès des artisans.



C'est comme cela que l'on conçoit l'accueil au musée de Guimaëc :

les outils sont là pour susciter les échanges entre les visiteurs et les permanents; Martine et Yann seront toujours prêts à entamer la con-

versation sur tel type d'outil ou telle habitude de travail. Vous évoquerez, sans doute, des souvenirs, mais peut-être mettrez-vous aussi en place des projets autour de ces thèmes que sont l'outillage et l'artisan.

Un musée vivant, c'est du passé bien-sûr, mais aussi du présent et beaucoup d'avenir! Le musée servira aussi de prétexte cette année à la mise en place et au développement d'activités locales sur les thèmes des traditions populaires, des métiers d'art ou, tout simplement du pays trégorrois. Vous serez toujours les bienvenus. A bientôt

Musée rural de l'outil

Plasenn ar Brun - 29620 GUIMAEC

Contact : Yann LE NEN

Martine LE GUEN

98.67.66.90

du 15 Juin au 15 Septembre

de 11 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Fermé le mardi

Démonstration d'artisans chaque jeudi après-midi : potier, ébéniste, tisserand, cordier, cannage de chaises ...

P10

ASSOCIATIONS

*foyer rural - les Amis du moulin de Trobodec
A.C.P.G. - C.A.T.M. - A.S Guimaëcoise
Société de chasse - Lutte Bretonne
Collectif cantonal d'Aide à la Roumanie*

FOYER RURAL

Association à but non lucratif.

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'association, en date du 28 Septembre 1989, un nouveau bureau a été élu.

Président d'honneur :	Bernard Cabon (maire)
Président :	Pierre Jacob
Vice-Président :	Joseph Merrant - Jean Kervarrec
Secrétaire :	Jeanine le Scour
Secrétaire Adjoint :	Patrick Prigent
Trésorière :	Anne-Marie Bevout
Trésorier Adjoint :	Jean-Yves Collec
Déléguée U.L.A.Mi.R. :	Marie-Claude Roilette.

MEMBRES :

Marie-Thérèse Jacob	Laurence Maltret
Jean Laudren	Guy Quiguer
André Huruguen	Alexandre Le Goff
Claude Lebreton	Germaine Bouget
Marie-Jo Scouarnec	Jean-Claude Thilloz
Michel Prigent	Jean-Yves Scouarnec
Dominique Piolot	Didier Cabioch

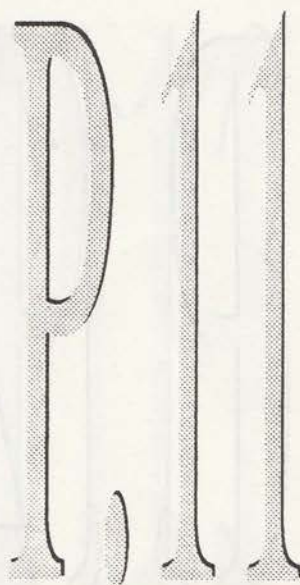
Le foyer rural comporte plusieurs activités :

GYMNASTIQUE

La gymnastique qui a lieu tous les Lundis soir à 18h à la salle "An Nor Digor", sous le contrôle d'un moniteur agréé*

DANSES BRETONNES

Des cours de danses Bretonnes sont donnés tous les Mardis soir de 20h30 à 22h, par deux membres du Foyer, Jeanine le Scour et Germaine Bouget. Les cours ont lieu toute l'année, et fréquentés par de nombreuses personnes de la commune et des communes voisines. Durant les mois de Juillet et d'Août, ces cours sont également fréquentés par de nombreux estivants*.



PING-PONG

Les pongistes ayant déserté la commune, aucune activité ping-pong n'a lieu. Cependant si des jeunes sont intéressés par cette activité, ils peuvent se renseigner auprès des responsables du Foyer Rural *

COUTURE

Une nouvelle activité a été créée depuis le mois d'Octobre 1989. Plus d'une vingtaine de personnes fréquentent assidûment les cours de coupe et de couture. Les cours sont donnés par Marie-Thérèse Jacob, diplômée de coupe et de couture. Les cours ont lieu tous les mardis après-midi de 14h à 16h30, et tous les jeudis soir de 20h à 22h30.

Une exposition des travaux effectués par les personnes fréquentant les cours a eu lieu le samedi 30 Juin 1990 à la salle "An nor Digor" *

COURS D'ANGLAIS

Tous les Mardis soir à partir de 18h, Madame Blanchet, professeur d'Anglais, donne des cours à son domicile à "Kersco" *

LUTTE BRETONNE

Activité très suivies par de nombreux jeunes. Les cours de lutte sont donnés par Mrs Huruguen et

Piolot. D'ailleurs nos jeunes lutteurs se sont distingués lors du championnat de Bretagne, qui s'est déroulé au moulin de "Trobodec" *

TENNIS

Le cours de tennis situé au terrain des sports est accessible à tous les titulaires de la carte du Foyer Rural, en dehors de la période estivale (15 Juin au 30 Août) *

Toutes ces activités sont gratuites, à condition d'être en possession de la carte de membre du Foyer Rural.

FESTIVITES

Au cours de l'année le Foyer Rural organise deux Fest-Noz. Le premier a lieu au cours du mois de Novembre et le second au mois de Juillet et le Samedi suivant le pardon soit le 7 Juillet.

Le premier Dimanche de Juillet a lieu la fête communale, afin d'attirer un public nombreux à cette manifestation, le Foyer Rural organise deux courses cyclistes sur le circuit de "Pont-Prenn". Ces épreuves se déroulent en même temps que les jeux du pardon *

"Les amis du moulin de Trobodec"

De création récente, notre association s'est donné pour but d'aménager le site dans le respect de l'environnement et d'aider à la rénovation du moulin. Les actions menées l'ont été en collaboration avec le Conservatoire du littoral et la commune de Guimaëc, propriétaire. Une bonne partie de la vallée a été nettoyée et quelques emplacements semés en herbe. La fréquentation du lieu a connu une hausse sensible. Aujourd'hui, grâce aux propriétaires, l'étang est de nouveau en eau, bief et écluses ont été refaits par des artisans locaux, le toit du moulin également.

Les "Journées des Peintres", organisées pour la seconde année consécutive, ont connu un important succès. Cette année, deux "Journées des photographes" y ont été couplées. A l'automne, nous espérons pouvoir fabriquer du cidre sur place, en utilisant les pommes du verger. Y aura-t-il une cuvée de Trobodec? L'hiver prochain, des plantations seront effectuées, limitées aux espèces locales. Les dons de jeunes plants seront les bienvenus.

Le bureau.

A.C.P.G. - C.A.T.M. de Guimaëc

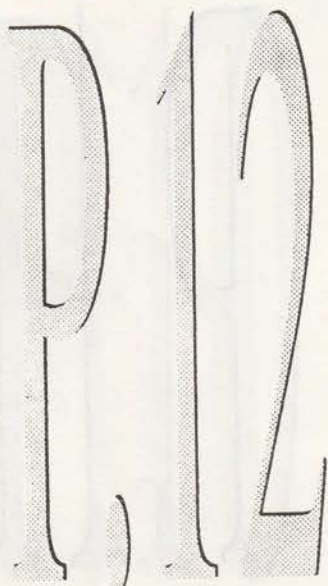
Notre section se porte bien et je salue tous nos adhérents par le biais de ce journal. Comme vous le savez tous les ans le congrès Départemental se tient, soit dans le Sud-Finistère une année, soit dans le Nord l'année suivante. Cette année nous sommes allés à deux à ce Congrès qui se tenait à Fouesnant.

Je remercie la commune pour la subvention qu'elle nous accorde tous les ans.

Nous souhaiterions qu'il y ait une plus forte participation aux commémorations des 8 mai et 11 novembre des A.C.P.G. et C.A.T.M. Par la même occasion je profite pour rappeler aux retardataires qu'il serait temps de payer leur cotisation.

Lors du Bicentenaire, nous avons remis les anciens drapeaux à la Mairie où ils sont visibles dans la salle des réunions en souvenir des poilus de 14-18.

Le Secrétaire



A.S Guimaëcoise : la confiance retrouvée

Créée voici plus de 10 ans, l'A.S.G. "Football" a connu cette saison de sérieux revers sportifs puisqu'elle devra évoluer l'an prochain à l'échelon inférieur (3^{ème} division de district)

Un effectif insuffisamment étoffé (en jeunes notamment) constitue l'essentiel de ces déboires. C'est pourquoi lors de l'assemblée générale de fin d'année les perspectives semblaient sombres: mise en sommeil? Entente avec un club voisin? fusion? Mais c'est sans compter sur la fierté des gens de la côte. Une

fois au creux de la vague, il faut remonter. Dès lors, dirigeants et joueurs n'avaient qu'un objectif : créer les conditions permettant au club d'accéder en deuxième division dès la saison prochaine.

Aujourd'hui - début Juin - une première étape est franchie : 19 joueurs renouvellent ou apportent leur concours à l'A.S.G.. L'opportunité de l'engagement d'une équipe B est même posée.

La confiance est donc retrouvée - gage de jours meilleurs - avec ce souhait toutefois :

que la population guimaëcoise soit plus assidue aux rencontres programmées au terrain de Pont-Prenn!

L'équipe dirigeante pour 90-91 est la suivante :

- Président d'honneur : B. Cabon
- Président : Jean Mahé
- Président adjoint : Mathieu Prigent
- Secrétaire : Jean Kervarrec
- Secrétaire adjoint : Jean Laudren
- Trésorière : Maryvonne Bourhis
- Trésorier adjoint : Pierrick Raoul
- Entraîneur : Alain Troadec

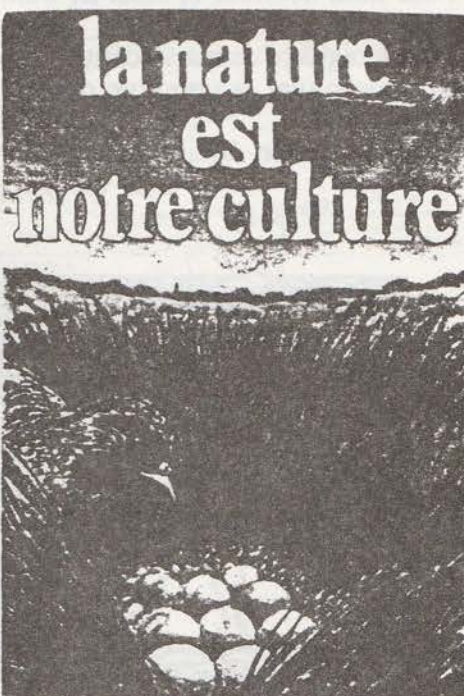
SOCIETE DE CHASSE : collaboration avec le monde agricole

L'association comunale de Chasse représente 53 adhérents qui se retrouvent autour d'une même passion "la chasse". Cette activité nous lie étroitement au monde agricole qui représente notre interlocuteur privilégié, non seulement parce qu'il nous loue ses terres, mais aussi parce que c'est lui qui conditionne l'habitat de la faune sauvage.

A chaque Assemblée Générale, nous mettons l'accent pour renforcer cette bonne entente; Le repas bisannuel, très convivial, permet de resserrer ces liens, 80 propriétaires et 15 chasseurs ont répondu à l'invitation cette année.

Dans le domaine de la protection du gibier, il est recommandé de ne pas laisser divaguer chiens et chats, qui occasionnent des ravages parmi les couvées de faisans et perdrix, ainsi que sur les populations de gibiers à poils.

Malgré ceci, la Société est récompensée de ses efforts de repeuplement, en faisant notamment. En effet nous constatons la multiplication de couvées naturelles.



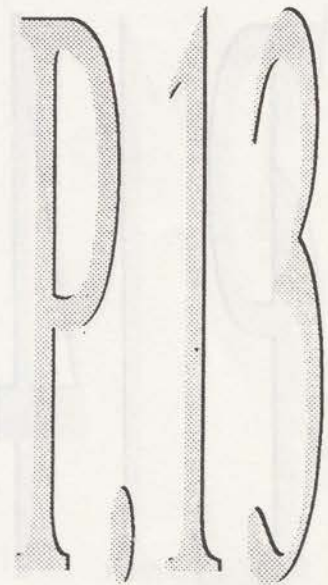
Fête des chasseurs / Couscous.

A l'occasion de la dernière Assemblée Générale, la société a décidé de reporter en 1991, son traditionnel couscous.

La prochaine Assemblée Générale de la Société aura lieu le 9 septembre.

Régulation des nuisibles

La Société se doit de réguler les nuisibles à la demande des cultivateurs, pour ce faire, une meute de chasse sous terre, appartenant à Robert GOURVIL, et 3 piègeurs agréés peuvent intervenir à certains moments de l'année : Jean-Michel LE LOUS, Hervé PRIGENT, Jean MAHE. Ce dernier, en qualité de garde assermenté est habilité toute l'année.



LUTTE BRETONNE : Qu'est-ce-que le Gouren?

Règles de base

La lutte bretonne est une lutte de corps à corps entre 2 athlètes vêtus d'une chemise de toile (roched). Elle se pratique uniquement debout.

Le but du combat est d'obtenir un tombé particulier appelé "lamm" qui est la chute sur les deux omoplates. Les deux lutteurs s'empoignent à la chemise par les mains, les jambes ne pouvant s'accrocher qu'aux jambes.

Le crochet de jambe appelé "kliked" est une attitude typique de la lutte bretonne. Le refus de combat est sanctionné. Pour preuve de loyauté, en début et fin de combat, les lutteurs se font l'accolade, de même qu'ils se serrent la main avant chaque empoignade.

Le serment du lutteur

Un serment de loyauté est prêté avant chaque compétition par tous les lutteurs. Ce serment est souvent précédé d'un petit défilé au son de la bombarde et du biniou.



Le serment en breton

M'hen tou da c'houren gant leaded
Hep trubarderez na taol fall ebet
Evit ma enor hag hini ma bro
En testeni da ma gwirieguez
Hag evit heul hiz ma zud koz
Kinnig a ran da ma c'henvreur ma
dorn ha ma jod.

Sa traduction en français

Je jure de lutter en toute loyauté
Sans trahison et sans brutalité
Pour mon honneur et celui de mon pays
En témoignage de ma sincérité
Et pour suivre la coutume de mes ancêtres
Je tends à mon émule ma main et ma joue.

La tenue du lutteur

L'hiver, les compétitions sur tapis se déroulent en salle. L'été, la lutte bretonne retrouve ses lieux traditionnels; tournois et championnats se tiennent en plein-air, sur des pistes de sciure de bois.

Echos du skol local

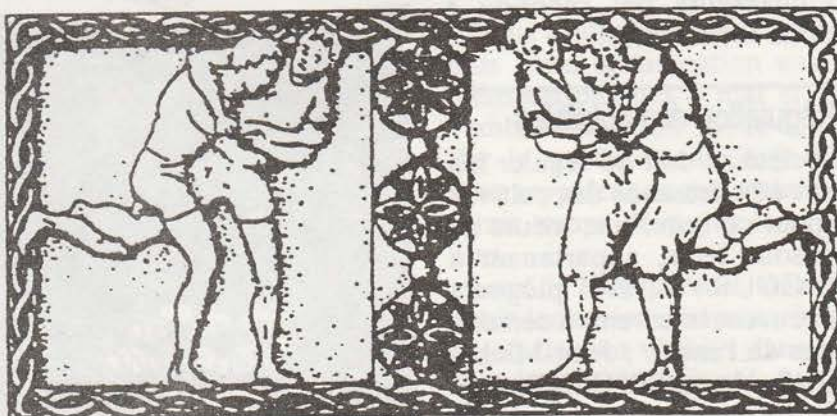
Le skol Guimaëc compte actuellement 31 licenciés.

Créé en octobre 1987 sous l'impulsion de Dominique Piolot et d'André Huruguen le skol a rapidement fait parler de lui pour réussir cette année une brillante saison puisqu'il termine 2^{ème} du challenge de Bretagne par équipe (sur 18), 1er au Championnat de Bretagne jeunes par équipes et compte 7 champions de Bretagne dans ses rangs :

- 2 poucets :** Nicolas Quéau et Erwan Huruguen
- 2 benjamins :** Laurent Scouarnec et Aymeric David
- 2 minimes :** Michel Scouarnec et Nicolas Choquer
- 1 féminine :** Morgane Scouarnec.

Merci aux lutteurs et aux parents qui suivent régulièrement les jeunes et participent à la vie du skol.

P14



COLLECTIF CANTONAL D'AIDE A LA ROUMANIE

Après les événements de fin décembre en ROUMANIE, les huit communes du canton de Lanmeur ont souhaité participer à l'aide humanitaire qui s'est spontanément mise en place pour aider tout le peuple Roumain.

Un comité cantonal composé de deux membres et du Maire de chaque commune, et du Conseiller Général, a donc été constitué dès le mois de Janvier.

Sa première mission a été de mener à bien les opérations de jumelage avec le village de BURSUCI qui fait partie de la commune de EPURENI, située en Moldavie dans la province de VASLUI, non loin de la frontière soviétique.

BURSUCI est un village de 280 familles, soit environ 1 000 habitants, à vocation essentiellement agricole. On y cultive le blé, le maïs et les légumes; mais les récoltes, ces dernières années n'y ont pas été très bonnes.

Le village compte une école maternelle de 30 enfants et une école primaire de 140 élèves âgés de 7 à 14 ans.

Le Comité cantonal est en contact avec Monsieur MANOLE Lucian, professeur d'histoire au Collège de EPURENI. A son initiative, les habitants de BURSUCI ont

également constitué un Comité local de jumelage. Leur joie a été "immense" d'apprendre un jour de février, qu'un petit canton Breton dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence, venait de penser à eux.

A l'heure où ce texte est remis, le Comité cantonal envisage d'acheminer une aide vers BURSUCI. Quatre fourgonnettes ont été spontanément mises gratuitement à la disposition de l'association, respectivement par les Genêts d'Or, par Monsieur Pierre CUZON de Lanmeur, Monsieur Guy MEL de Garlan et par Monsieur et Madame LEROUX de Locquirec. Qu'ils en soient remerciés.

D'autres opérations ont déjà permis à l'association de jumelage de s'assurer quelques moyens financiers. Notons le concert donné dès fin décembre à Plougasnou, l'opération "Mairies ouvertes" du 6 janvier, la soirée théâtrale des Parents d'élèves de Garlan à Guimaëc, l'opération "un cahier - un crayon" par élève du canton, et enfin le match de football (arrosé) du 14 avril à Lanmeur.

Merci d'avance,
Pour le Comité de Jumelage,
Le Président,
A. STERVINO



[illegible]

N^o - Les Noms soulignés sont ceux d'anciens manoirs.

Les Charrues

LE GUENEC - 1918.

Conception - Réalisation - Impression
U.L.A.Mi.R. Trégor Ouest
Foyer les 4 Vents - 29620 Lanmeur
Tel : 98.67.51.54

E N Q U E T E

NOM - Prénom :

Adresse :

.....

.....

1) La fréquence actuelle de ramassage des ordures ménagères vous convient-elle?

OUI ☐

NON ☐

2) Sinon, quelle fréquence souhaiteriez-vous?

l'hiver :

l'été :

à Noël et Pâques :